

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 20 novembre au 24 novembre 2017 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 20 novembre au 24 novembre 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 6 250 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
22/11/2017	2.500	89,96	89,68	90,50	224.896	En bourse via Euronext
23/11/2017	1.250	89,54	89,20	90,16	111.922	En bourse via Euronext
24/11/2017	2.500	89,60	89,40	90,08	224.000	En bourse via Euronext
Total	6.250	89,73			560.818	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 24 novembre 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.696.311 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont 35.000 au titre du contrat de liquidité.